

## Le nouveau territoire du Syndicat des Trois Rivières



#### Le Syndicat des Trois Rivières

#### **HISTORIQUE**

Suite à une importante crue en novembre 1996, ayant provoqué d'importants dégâts, les élus locaux ont mené une réflexion l'année suivante sur la mise en place d'un contrat de rivière.

Le Syndicat des Trois Rivières fut créé en juin 1999 pour assurer l'élaboration du contrat de rivière. Celui-ci a été signé début 2004, pour une durée de 6 ans. Le Syndicat des Trois Rivières est alors devenu fin 2004, un syndicat mixte chargé de la coordination, du suivi et de la réalisation du contrat de rivière Cance-Deûme/Déôme-Torrenson. Un avenant d'un an a été signé en 2010 pour terminer les actions du contrat de rivière.

En 2011, le périmètre du Syndicat des Trois Rivières évolue avec l'entrée de nouvelles collectivités, passant ainsi de 28 à 46 communes.

#### **AVENIR**

Toutes les communes travailleront ensemble sur la mise en place d'une nouvelle procédure de contractualisation avec les partenaires techniques et financiers.

Le Syndicat des Trois Rivières et l'ensemble des collectivités adhérentes vont œuvrer afin de mettre en place une gestion cohérente et concertée des milieux aquatiques. Cette gestion se fera à l'échelle du bassin versant en respectant le principe de solidarité amont/aval.

## Gestion des milieux aquatiques

Elabore, suit et réalise, sur l'ensemble du bassin versant, des travaux d'aménagements et de restauration des berges et des rivières et effectue l'entretien de la ripisylve. Mène également des études dans le but de préserver les milieux aquatiques, la ressource en eau... sur l'ensemble du bassin versant.



Entretien des berges et suppression d'embâcle - Riotet à Bourg-Argental



Travaux de restauration des berges le Torrenson à Andance

Après les travaux





Inventaire complémentaire des zones humides

Sentier thématique des moulins La Versanne



Assure l'assistance technique et administrative des projets d'assainissement : diagnostic, mise en place de réseaux de collecte et de transfert, construction de station d'épuration...





Le Syndicat des Trois Rivières réalise une gestion cohérente des milieux aquatiques ayant pour objectif, l'amélioration qualitative et quantitative de la ressource en eau.

Le but est l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau d'ici 2015 (ou 2021 selon les dérogations) pour répondre aux orientations fondamentales du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée&Corse et à la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

#### Sensibilisation et communication



Animation scolaire sur les différents états de l'eau

Réalise des opérations de sensibilisation et de communication (animation, édition de plaquettes...) à l'attention de l'ensemble des acteurs liés de près ou de loin aux milieux aquatiques.



Journée de nettoyage de la rivière -Torrenson à Andance

# Valorisation du patrimoine



Accompagne par un appui technique et administratif les projets d'aménagement (accès au site, thématique...) favorisant la découverte des milieux aquatiques.

## Diminution des risques hydrauliques

Peut être maître d'ouvrage délégué pour réaliser des opérations (études, travaux) qui ont pour but de réduire la vulnérabilité des biens et des personnes aux risques de crues et d'inondations.



Agrandissement de la section du pont - Malbuisson à Vanosc



# Amélioration de l'habitat

piscicole

Réalise des travaux (mise en place de seuil...) pour améliorer et diversifier l'habitat piscicole.

> Mise en place d'un seuil piscicole en bois sur la Cance à Annonay





#### Le contrat de rivière

#### Qu'est-ce qu'un contrat de rivière ?

C'est un accord écrit entre les porteurs de projets locaux (collectivités, associations de pêche, industriels...) et les partenaires financiers (Agence de l'Eau, Région, Conseil Général...).

L'ensemble de ces acteurs s'engage à réaliser un programme d'actions ayant pour but d'améliorer et de valoriser les milieux aquatiques à l'échelle des bassins versant.

Il favorise sur le long terme le bon état écologique des milieux aquatiques.

# Station d'épuration - Vernosclès-Annonay (hameau de Vert) Restauration des berges et du lit de la Cance - Annonay

# Les principales thématiques d'un contrat de rivière :

- Améliorer la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau.
- Restaurer, aménager et mettre en valeur les cours d'eau.
- Diminuer les risques d'inondations pour les biens et les personnes.
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs.



Animation scolaire, à la découverte des animaux de la rivière Deûme

Syndicat des Trois Rivières

Château de la Lombardière - BP 8 - 07 430 DAVEZIEUX

04 75 67 66 75 - 04 75 67 24 58 contact@3rivieres.fr - www.3rivieres.fr









